

Délégation Languedoc-Roussillon

www.cnrs.fr

1919, route de Mende 34293 Montpellier cedex 5

T. 04 67 61 34 34 F. 04 67 04 32 36

DEC100125DR13 (UMR 5244)

Le directeur d'unité

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS;

Vu la décision n° DEC06A010DSI du 31/10/06 portant création de l'unité UMR 5244, intitulée Biologie et Ecologie Tropicale et Méditerranéenne, dont le Directeur est Monsieur André THERON.

Décide

Article 1er

Délégation est donnée à M. Guillaume MITTA, PR UPVD, Chef d'Equipe, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de la décision n° 100014DAJ susvisée.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1er novembre 2010.

André THERON

Volume 7 : Mesures particulières

07.02. Délégations de signature

07.02.15. DR16